

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### PLUS DE 21 943 € POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

La médiane régionale est inférieure à celle observée au niveau national.

Les différences constatées entre les branches sont à rapprocher des catégories socioprofessionnelles qu'elles emploient.

### Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale (€)

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Toutes catégories
	<b>34 119</b>	<b>21 715</b>	<b>19 579</b>	<b>17 242</b>	<b>21 162</b>
	33 255	26 385	23 639	24 060	28 591
	ND	28 659	19 701	ND	27 049
	<b>35 709</b>	<b>23 672</b>	<b>21 964</b>	<b>17 765</b>	<b>23 122</b>
	ND	ND	23 614	ND	24 757
	37 393	24 245	22 386	16 745	24 209
	39 365	22 686	23 561	20 141	24 069
	22 239	ND	19 669	ND	20 474
	<b>36 810</b>	<b>21 715</b>	<b>19 579</b>	<b>17 242</b>	<b>21 162</b>
	41 855	22 099	19 779	20 059	19 878
	35 286	22 696	20 290	16 903	21 295
	45 718	28 297	19 812	18 349	21 419
	36 991	20 659	18 005	17 392	21 639
	34 280	ND	18 480	ND	19 941
<b>Hauts-de-France</b>	<b>36 023</b>	<b>22 215</b>	<b>20 152</b>	<b>17 344</b>	<b>21 943</b>
<b>Ompl</b>	<b>37 040</b>	<b>26 568</b>	<b>21 060</b>	<b>17 765</b>	<b>23 193</b>

Source : extractions Insee, DADS 2019.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.



La DADS « salariés » donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération médiane, à l'exclusion des apprentis.



#### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile



#### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



#### Secteur santé



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires